

LECONTACT

BULLETIN DU SYNDICAT UNIFOR-QUÉBEC



unifor
Québec

Message du nouveau directeur québécois

Un appel au ralliement pour Unifor!

Consoeurs, confrères,

C'est avec beaucoup d'humilité, mais aussi de détermination que j'entreprends mon mandat à titre de directeur québécois d'Unifor. Soyez assurés que j'ai à cœur de travailler dans la poursuite de ce qui a été entrepris depuis la fondation afin de bâtir une organisation syndicale forte et influente au Québec et au Canada.

Vous le savez, le travail ne manque pas pour qui se préoccupe des travailleuses et travailleurs. À commencer par toutes les attaques du gouvernement de Philippe Couillard dont les mesures appauvrissent la population, particulièrement la classe moyenne. Car c'est bien ce que font les libéraux lorsqu'ils augmentent les frais pour les services publics ou encore lorsqu'ils modulent les tarifs selon le revenu des ménages. Ce qui est pire, c'est que tranquillement, mais sûrement, le gouvernement libéral se détourne du principe de l'universalité et de l'accessibilité des services publics.

Au niveau de relations de travail, la situation n'est guère mieux alors que ce seront bientôt nos collègues du secteur public qui devront combattre pour l'obtention d'augmentations salariales décentes. Et ce, après que ce même gouvernement ait « bulldozé » leur projet de loi qui restreint le droit à la négociation en ce qui concerne les régimes de retraite au public.

Nous devons nous mobiliser lors des élections québécoises, mais dans l'intervalle, nous devons participer au mouvement d'opposition face aux mesures d'austérité du gouvernement Couillard. C'est important, ce l'est pour la préservation de nos droits tout autant que de nos acquis.

Que dire du gouvernement fédéral conservateur qui n'a pas cessé de s'attaquer aux travailleuses et travailleurs que ce soit par la réforme de l'assurance emploi, la réduction des crédits d'impôt liés au REER des fonds de travailleurs ou encore la santé et sécurité



dans les juridictions fédérales. Nous avons donc rendez-vous avec l'histoire afin de défaire ce gouvernement de droite. Nous devons absolument nous concerter afin d'arriver au résultat fixé. C'est la raison pour laquelle le syndicat Unifor appuie l'approche du vote stratégique qui consiste à voter, dans les circonscriptions où un conservateur est au pouvoir, pour le candidat qui a le plus de chance de défaire les conservateurs. À cet effet, je vous invite à prendre connaissance de l'appel à tous que nous faisons dans le présent numéro, car nous avons besoin de bénévoles pour la campagne électorale.

Dans nos rangs, nous sommes aussi très occupés. En ce moment, nous avons deux conflits majeurs qui se déroulent avec les entreprises Delastek à Grand-Mère et Holcim à Joliette. Dans les deux cas, l'intransigeance des employeurs est au cœur des conflits. Nous avons bien l'intention d'appuyer nos membres et avec la solidarité de l'ensemble des sections locales d'Unifor et du mouvement syndical, je suis convaincu que nous arriverons à des ententes satisfaisantes. À cet effet, les sections locales ont reçu une correspondance les encourageant à donner financièrement à la section locale 1209 (Delastek). En l'absence de règlement, une autre correspondance similaire suivra au cours des

PRINCIPAUX TITRES

- Un grand syndicaliste nous quitte! < 2
- Qui est le meilleur recruteur d'Unifor? < 2
- Renaud Gagné est élu au poste de directeur québécois d'Unifor < 3
- Grève chez Delastek : les membres de la section locale reçoivent des appuis < 4
- En appui aux retraités : boycottons les électroménagers de marques GE, Hotpoint et McLary < 4
- Les représentants d'Unifor participent au Sommet économique régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean < 5
- La grève est déclenchée par les membres d'Unifor chez Holcim < 5
- Négociations en rafale < 6

« L'action syndicale repose sur la mise en commun de nos forces individuelles, c'est pourquoi je vous demande de m'épauler dans l'important travail que nous avons à accomplir à la défense et à la promotion des droits de nos membres. »

– Renaud Gagné,
directeur québécois d'Unifor

prochaines semaines pour la section locale 177 chez Holcim et je vous demanderais d'y accorder toute l'attention requise.

Comme je l'ai fait déjà en quelques occasions depuis mon élection, je tiens à réitérer mon engagement à travailler avec l'ensemble des sections locales d'Unifor pour bâtir notre organisation.

L'action syndicale repose sur la mise en commun de nos forces individuelles, c'est pourquoi je vous demande de m'épauler dans l'important travail que nous avons à accomplir à la défense et à la promotion des droits de nos membres.

En terminant, en cette saison estivale qui s'amorce, je tiens aussi à vous souhaiter un repos bien mérité, car avec nos respon-

sabilités, il est important de pouvoir prendre des pauses et se ressourcer auprès de nos familles et de nos amis. Je vous attends toutes et tous en pleine forme pour le retour, prêts à relever de nouveaux défis!

Un très bon été à vous,

Renaud Gagné, directeur québécois d'Unifor

Un grand syndicaliste nous quitte!

C'est la gorge nouée par l'émotion que le premier directeur québécois d'Unifor, le confrère Michel Ouimet, a prononcé son dernier rapport au Conseil québécois « Longue vie à Unifor! Solidarité! », a-t-il déclaré avant que la délégation ne l'applaudisse à tout rompre pendant plusieurs minutes.

Le confrère Ouimet a travaillé 40 ans à bâtir le mouvement syndical québécois. À l'origine technicien chez Bell Canada, il a par la suite contribué à fonder le syndicat des techniciens de Bell, puis milité au sein des syndicats prédécesseurs au Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), qui est devenu depuis septembre 2013, le syndicat Unifor. Tout au long de ces années, le confrère Ouimet a été responsable de nombreux dossiers dont notamment celui de l'équité salariale des téléphonistes de Bell Canada. Il a alors participé à la conclusion de l'une des plus importantes ententes en matière d'équité salariale au Canada.

Il a également négocié l'une des plus importantes fusions effectuées par le SCEP qui a mené plus de 12 000 employées et employés de bureau de Bell Canada et



ses filiales, membres de l'Association canadienne des employés de téléphone, à se joindre à Unifor (alors SCEP).

Et finalement, dernier grand projet auquel il aura consacré énormément de temps et d'énergie ces dernières années : la création du syndicat Unifor, le plus

grand syndicat du secteur privé au Québec et au Canada!

Après toutes ces années d'engagement, le confrère Ouimet a bien mérité cette retraite que nous lui souhaitons très bonne!

Qui est le meilleur recruteur d'Unifor ?

Dès la création d'Unifor, nous avons décidé que le recrutement serait un enjeu majeur de notre syndicat. Dix pour cent de la cotisation envoyée au syndicat national y sont d'ailleurs consacrés. L'an dernier, plus de 800 travailleurs répartis dans une douzaine d'entreprises ont choisi de joindre les rangs d'Unifor au Québec. Sachant que dans presque la totalité de ces campagnes de recrutement, l'élément déclencheur et le premier contact ont été fournis par un de nos membres, un fait saute aux yeux : les membres d'Unifor sont nos meilleurs ambassadeurs!

Ainsi au-delà de l'argent investi en publicité ou sous toute autre forme pour faire connaître notre syndicat, nos membres sont nos meilleurs atouts! La palme du meilleur recruteur vous revient donc et nous vous en remercions! Si vous connaissez des personnes qui auraient besoin d'un syndicat, faites-nous-en part. Si vous souhaitez vous impliquer dans l'une de nos campagnes de recrutement, appelez-nous.

Nous avons tous intérêt à faire augmenter le taux de syndicalisation, toutes les travailleuses et tous les travailleurs vont

en profiter y compris nous qui sommes déjà syndiqués.

Communiquez avec nous si vous avez des informations : 514 389-9223 ou 1 800 361-0483.

Renaud Gagné est élu au poste de directeur québécois d'Unifor



Au terme des élections au poste de directeur québécois, c'est le confrère Renaud Gagné qui a été élu lors du dernier Conseil québécois. Engagé dans le mouvement syndical depuis plus de 30 ans, le confrère Gagné s'est d'abord impliqué au sein de la section locale 227 à Amos alors qu'il travaillait pour la papetière Donohue. Il est rapidement embauché comme représentant national en 1984. Jusqu'en 2007, il aura mené la négociation de plusieurs dizaines de conventions col-

lectives dans le secteur de la forêt et de la transformation du bois.

Élu vice-président du SCEP-Québec en 2007, il devient directeur adjoint lors de la fondation d'Unifor, en 2013. Au cours de ces années à la direction du syndicat, le confrère Gagné a eu la responsabilité de plusieurs dossiers dont le secteur de la forêt et de la transformation du bois, secteur qui a représenté jusqu'à 20 000 membres, il y a à peine quelques années.

Il a ainsi fait face à une difficile restructuration de cette industrie. Il a notamment piloté les négociations de groupes dans le secteur (forêt, scieries et papier) en plus de ceux plus délicats et complexes des entreprises sous la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC).

ÉLECTIONS AU SEIN DU CONSEIL QUÉBÉCOIS

Au nombre des autres élus lors du dernier Conseil québécois, mentionnons Alain Sévigny de la section locale 8284 au poste de directeur sur l'exécutif du Conseil québécois, Diane Labrègue, section locale 1004 et Marc-André Paré, section locale 2022 au comité d'environnement et de santé et sécurité, Hugues Perreault, section locale 6001 au comité d'action politique, Joachim Alexo, section locale 62 et Christophe Gastaldi, section 522 au comité LGBT.

Renforçons nos sections locales : une tournée québécoise est prévue

Une première rencontre pancanadienne des présidentes et présidents tenue à Port Elgin en avril dernier a marqué, en quelque sorte, le début des travaux du Groupe de travail sur les sections locales d'Unifor. Il faut souligner que les réalités sont fort différentes d'une section locale à l'autre : composées ou amalgamées avec plusieurs unités de négociation; unique avec une seule unité; comptant des milliers de membres ou à peine quelques-uns; force est de constater qu'il y a beaucoup de diversité.

Le mandat que se donne le Groupe de travail, comme il l'a été dès la fondation d'Unifor, est d'analyser les façons dont nous fonctionnons aujourd'hui pour mettre de l'avant des mécanismes qui pourraient aider le renforcement de nos sections locales. Le but ultime étant évidemment de fournir des services à la fine

pointe aux membres d'Unifor tout en favorisant leur participation à la vie syndicale et communautaire.

La deuxième étape du travail consiste à mener une tournée auprès de nos sections locales partout au Québec. C'est Michel Ouimet, précédent directeur québécois, qui mènera les consultations, conjointement avec le nouveau directeur québécois Renaud Gagné. Il s'agit de faire le portrait par région et d'étudier les diverses possibilités d'assurer une meilleure collaboration entre les sections locales. La tournée initialement prévue à compter de juin débutera finalement en septembre et s'arrêtera aux endroits suivants.

Abitibi/Témiscamingue (Rouyn)
Bas Saint-Laurent et Gaspésie (Rimouski)
Outaouais (Gatineau)

Centre-du-Québec et Mauricie (Trois-Rivières)
Saguenay-Lac-Saint-Jean (Saguenay)
Montréal et Québec
Précisons que d'autres rencontres pourraient s'ajouter et que les dates et lieux précis seront diffusés aussitôt que possible.

Nous comptons naturellement sur la participation de toutes les sections locales lors de ces rencontres afin que toutes les opinions soient exprimées et entendues.

Parallèlement, vous êtes invités à compléter un sondage destiné aux membres. Vous trouverez le lien vers ce sondage ainsi que le document de travail à télécharger sur notre site Internet : uniforquebec.org



Grève chez Delastek : les membres de la section locale reçoivent des appuis

UNE SOMME DE 14 000 \$ EST REMISE À L'OCCASION D'UN SOUPER DE SOLIDARITÉ

Les membres de la section locale 1209 ont accueilli le nouveau directeur québécois Renaud Gagné accompagné de Daniel St-Pierre, secrétaire-trésorier du Conseil québécois d'Unifor, qui sont allés remettre l'argent récolté pour les grévistes. « *La recette pour faire front dans un conflit de travail, c'est la solidarité et le support financier pour les membres. Et c'est bien malheureux pour le propriétaire de Delastek parce que c'est clair que nos membres sont bien équipés à ces égards* », a déclaré M. Gagné. Les membres de la section locale ont ainsi reçu près de 14 000 \$ qui se compose de l'argent donné par les sections locales lors de la dernière assemblée du Conseil québécois, le 7 mai dernier, sommes auxquelles le Conseil québécois et le syndical national ont ajouté leur part.

UN NOUVEL APPUI DE LA PART DES SECTIONS LOCALES DU SECTEUR DE L'AÉROSPATIALE

Les dirigeants des sections locales 62, 508, 510, 522, 698, 728, 1956 et 2889 ont décidé de faire un pas de plus pour soutenir leurs consoeurs et confrères alors qu'ils vont mener une campagne de sensibilisation auprès de leur employeur respectif. Il faut préciser que plusieurs de ces employeurs dont notamment Pratt & Withney, Bombardier, CMC Électronique ou CAE sont des clients existants ou potentiels de Delastek. Les sections locales qui étaient présentes à la rencontre ont déjà fourni une aide financière à leurs collègues de la section locale 1209. « *Nous cherchions comment faire plus pour les soutenir et on pense qu'en sensibilisant les grandes entreprises qui sont aussi nos employeurs, ça pourrait aider à ce que le conflit se règle* », a précisé le directeur québécois.

Rappelons que le groupe est en grève depuis le 1^{er} avril dernier. Les négociations, qui en étaient encore aux clauses normatives, achoppent principalement sur la protection du travail des syndiqués. Certaines tâches qui relèvent de l'accréditation syndicale sont effectuées par des non-syndiqués et l'employeur ne veut pas y remédier. D'autres points sont aussi en litige dont la représentation syndicale en santé-sécurité, les assurances et le libre choix des vacances. Depuis le déclenchement du conflit, les parties se sont rencontrées en conciliation sans pouvoir s'entendre.

L'usine Delastek emploie près de cinquante membres d'Unifor et fabrique des composantes de pièces aéronautiques destinées à divers clients dont Bombardier, Bell Hélicoptère et Viking.

En appui aux retraités : boycottons les électroménagers de marques GE, Hotpoint et McLary

La campagne a été lancée au cours du printemps afin de faire pression sur le sous-traitant de GE qui fabrique ces produits : la compagnie MABE. Il s'agit d'un géant mexicain qui avait acheté, rappelons-le, l'ancienne usine CAMCO située dans l'est de Montréal. Il a plus de trois ans maintenant, la compagnie mexicaine avait annoncé la fermeture de l'usine et assuré un suivi aussi adéquat qu'il est possible de l'imaginer dans les circonstances d'une fermeture. Les dirigeants avaient aussi rassuré les travailleuses et travailleurs en s'engageant à honorer toutes leurs obligations notamment celles à l'égard du régime de retraite et des assurances. Dans ce contexte, on comprendra que l'annonce de la faillite de MABE Canada



quelques jours à peine après que les derniers travailleurs aient quitté l'usine a créé toute une onde de choc. Surtout que cette faillite a entraîné une coupure de l'ordre de 22 % dans la rente des retraités tout en les privant de leurs assurances collectives et assurances-vie. Pendant ce temps, la compagnie mère, MABE, poursuit

ses activités en sol canadien comme si de rien n'était!

Outre le suivi assuré auprès du syndic de faillite et d'un recours intenté auprès de la Commission des relations de travail afin de faire respecter l'accréditation syndicale, Unifor a mis en place cette campagne de boycottage en soutien aux retraités. Les sections locales d'Unifor-Québec ont ainsi approuvé unanimement la campagne de même que les syndicats affiliés à la FTQ lors du conseil général de la FTQ en mai dernier.

On se passe le mot : boycottons les électroménagers de marques GE, Hotpoint et McLary!

Les représentants d'Unifor participent au Sommet économique régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Le 18 juin dernier, Renaud Gagné, directeur québécois, Daniel Leblond, président de la section locale 1495 (scierie Résolu de Dolbeau) et Alain Gagnon, président de la section locale 1937 (Rio Tinto Alcan) ont pris part au Sommet régional organisé par le premier ministre Philippe Couillard. Ayant participé depuis le début aux activités du sommet par le dépôt de mémoires et la participation aux tables régionales de consultation, Unifor a réitéré son appui à une telle démarche avec cependant certaines réserves. *« Il faut s'assurer d'aller*

plus loin afin que tout ça débouche sur du concret », a commenté le confrère Gagné.

Le syndicat Unifor représente plus de 4 500 membres dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui oeuvrent dans deux des plus grands moteurs économiques de la région; la forêt et l'aluminium.

Les mémoires sont disponibles sur le site Internet au www.uniforquebec.org dans le menu « Services aux membres » sous-menu « Outils, ressources et documents ».



La grève est déclenchée par les membres d'Unifor chez Holcim



Les membres de la section locale 177 de l'usine Holcim à Joliette ont déclenché la grève le 9 juin dernier. *« Ce conflit est directement lié à l'entêtement de l'employeur qui n'a jamais mis de l'eau dans son vin, et ce, malgré plusieurs ouvertures que nous avons démontrées »,* a

déclaré le représentant national au dossier, Luc Deschênes.

Les parties sont en négociation dans ce dossier depuis le 24 avril dernier alors que la convention collective s'est terminée le 28 mai. Les points majeurs de mécontentement sont le plancher d'emplois et le recours accru à la sous-traitance. Malgré des ouvertures de la partie syndicale, aucune réciprocité n'a été démontrée par l'employeur, ce qui a mené au conflit. Cependant, au moment de la rédaction du présent article, les parties étaient toujours en négociation.

Crise sur la Côte-Nord : des milliers d'emplois menacés dans l'industrie forestière

Les membres d'Unifor, propriétaires de machineries forestières sur la Côte-Nord, ont paralysé la région afin de faire pression sur le premier ministre Couillard. Il faut rappeler que les deux plus gros employeurs de la région, Produits forestiers Résolu et Rémabec ont menacé de cesser complètement toutes leurs activités dans la région si rien n'est fait. Ils prétendent payer trop cher pour une fibre de bois de basse qualité en raison notamment des problèmes de tordeuses de bourgeons d'épinettes. *« Nos membres en forêt ont des paiements élevés à faire sur la machinerie et on craint des faillites si rien n'est fait rapidement pour assurer leur saison de travail »*, explique le confrère Renaud Gagné.

En réponse, le ministre de la Forêt, des Parcs et de la Faune, Laurent Lessard, a annoncé la mise en place d'un comité indépendant qui évaluera les coûts de la fibre afin de comparer la situation avec l'ensemble du Québec. Bien qu'une telle étude puisse être pertinente, *« on s'inquiète des délais et de ce qui va se passer entre-temps pour nos membres. Quand les opérations forestières arrêtent, c'est tout le reste de la chaîne qui est menacé : la scierie et la papetière. On parle de plus de 1 000 emplois syndiqués Unifor et de plusieurs centaines autres directs et indirects »*, a indiqué M. Gagné.

Au moment de mettre sous presse, les travaux en forêt ont été arrêtés et nous attendions une rencontre avec le ministre Laurent Lessard au début de juillet.



Négociations en rafale

PACCAR : LES TACTIQUES D'INTIMIDATION DE L'EMPLOYEUR DÉJOUÉES

Le 2 décembre dernier, les membres de la section locale 728 ont accepté, dans une proportion de 58 %, la deuxième offre patronale, mettant ainsi fin à un lock-out de quelques jours. Il faut rappeler que cette compagnie, comme elle l'a déjà fait dans le passé, a tenté d'intimider nos membres en menaçant d'appliquer la règle du « no-contract/no-work » ou « pas de contrat/pas de travail » si une entente n'était pas conclue avant l'échéance. La menace s'est concrétisée alors que la compagnie a mis les salariés en lock-out le samedi soir à minuit. Le vote sur les dernières offres devait se tenir le lendemain matin et l'employeur a pensé que les membres accepteraient comme c'était arrivé dans le passé. Sauf que cette fois-ci, la tactique d'intimidation n'a pas fonctionné et au contraire, les membres ont rejeté massivement la proposition.

Au nombre des faits saillants de cette nouvelle entente, mentionnons des gains salariaux de 12 %, une bonification du régime de retraite, de meilleures protections pour le régime d'assurances collectives et des améliorations aux clauses normatives.

GENERAL CABLE : UNE ENTENTE IN EXTREMIS

En janvier dernier, les membres ont rejeté massivement une offre patronale et accordé un mandat de grève à leur comité de négociation. Le 4 mars, ils ont débrayé pour 24 heures afin de mettre de la pression sur l'employeur. Le principal problème dans cette négociation était dû au fait que l'employeur voulait imposer un gel salarial pour trois ans et offrir seulement 1,25 % pour une quatrième année, et ce, sans fournir aucune justification ou démonstration financière.

La détermination des membres aura fait la différence, car, après la journée de débrayage, ce sont les hauts dirigeants de la compagnie basée aux États-Unis qui sont venus négocier à la table.

Ainsi, ils ont obtenu une entente de principe ratifiée à 72 % qui prévoit des augmentations de salaire de 1,75 %, 1,75 % et 2 % plutôt qu'un gel salarial, en plus d'une bonification au régime de retraite.

LA DÉTERMINATION DES MEMBRES RAPPORTE CHEZ CMC ÉLECTRONIQUE

Nous avons conclu une bonne entente pour les membres avec un contrat de trois ans et des augmentations salariales de 6,5 % et une quatrième semaine de vacances à compter de neuf ans d'ancienneté. Il faut souligner que les membres ont réussi à faire reculer l'employeur qui voulait transformer le régime de retraite à prestation déterminée en un régime à cotisation déterminée, ce qui est tout à leur honneur. Nous représentons 500 membres dans l'usine, soit 280 à la production et 220 dans les bureaux qui fabriquent des pièces dans l'aviation.

FORÊT - ENTENTE POUR LES TRAVAILLEURS FORESTIERS

Nous avons réussi à négocier une entente-cadre avec la compagnie Produits forestiers Résolu pour toutes les opérations forestières concernant l'application de nos accréditations et des conventions collectives sur certains territoires de coupe. Il faut se rappeler qu'en raison de nouvelles notions introduites dans le régime forestier, nos accréditations syndicales ne sont plus reconnues sur certains travaux de récolte.

Cette entente prévoit que 25 % des travaux de récolte du bois qui étaient exclus de l'application de nos conventions y seront dorénavant inclus pour se rendre graduellement à 50 % au cours des prochaines années.

Nous poursuivons le travail de représentation auprès du gouvernement libéral pour que les lois soient modifiées.

RIO TINTO ALCAN

Au moment de mettre sous presse, les parties étaient en négociation à la table commune pour les items nationaux. À l'exception d'un groupe, les négociations locales avaient toutes été complétées. Mentionnons que la question du régime de retraite est l'un des enjeux majeurs de cette négociation. Au total nous représentons près de 2500 membres, répartis dans cinq sections locales chez RTA. À suivre.

NÉGOCIATIONS DE GROUPE CHEZ CN ET CP

Les ententes collectives ont finalement toutes été renouvelées au CN et au CP. Après des négociations difficiles, nous aurons réussi à nous démarquer en obtenant de bonnes ententes de principes que les sections locales ont toutes acceptées.

Au nombre des faits saillants, mentionnons des mesures de protection des emplois, des hausses salariales, une entente de 4 ans ainsi que plusieurs clauses plus spécifiques selon les différents corps de métier et départements.

VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

Une décision arbitrale a finalement conclu le dossier dans cette négociation alors que les parties s'étaient entendues pour référer à l'arbitrage deux points en litige : la sécurité d'emploi et les salaires. Dans une décision rendue à la fin mars, l'arbitre a décidé que les augmentations moyennes seraient de 2 % à chaque 1^{er} avril et 0,5 % au 1^{er} janvier suivant pour une entente de 4 ans. En ce qui a trait à la sécurité d'emploi, l'arbitre a maintenu le statu quo.

GAINS IMPORTANTS CHEZ GECKO ALLIANCE

Le 19 juin 2015, les membres d'Unifor travaillant chez Gecko Alliance, fabricant de composantes de spa située à Québec, ont ratifié l'entente de principe intervenue entre le syndicat et l'employeur le 9 juin dernier. Ainsi, 86 % des membres ont voté en faveur de cette entente qui contient plusieurs améliorations notamment; une bonification salariale moyenne de plus 8,5 % sur trois ans, une convention rétroactive au 1^{er} janvier 2015 et se terminant en décembre 2017, l'ajout d'un congé de maladie à chaque année, une bonification de la participation de l'employeur à 0,02 \$ l'heure pour les congés d'éducation payés (CEP) et de nombreux autres gains.

Finalement, il faut souligner l'ajout de lettres d'entente sur les nouvelles occupations pouvant être créées, sur l'ajout d'une prime pour les salariés en cas de fermeture et une dernière garantissant la production de certaines pièces à l'usine de Québec pour protéger les emplois québécois qui sont en compétition avec une usine mexicaine détenue par l'employeur.

Négociations en rafale

NOUVEAU CONTRAT À L'USINE ROLLAND DE SAINT-JÉRÔME

Les membres de la section locale 174 chez Entreprises Rolland Inc. ont ratifié dans une proportion de 84 % l'entente de principe survenue le 28 mai dernier. La section locale compte environ 175 membres. Le nouveau contrat de travail est conforme au contrat modèle dans l'industrie du papier.

Ainsi, les membres ont conclu une entente de 4 ans, des augmentations salariales équivalentes à 8 % (2 %, 0,62 \$, 2 %, 0,65 \$) pour la durée de la convention collective et un montant boni de signature de 1000 \$, une contribution de 0,01 \$/heure travaillée au programme de congé d'éducation payé (CEP), un ajustement des taux horaires des gens de métiers de 0,75 \$ et de nombreux autres gains.

NOUVEAU CONTRAT CHEZ KRUGER À GATINEAU

Les membres de la section locale 50 d'Unifor des deux usines Kruger de Gatineau ont ratifié, dans une proportion de 89,8 %, l'entente de principe survenue le 25 mai dernier. Il faut rappeler que les membres avaient rejeté, dans un premier temps, des offres de l'employeur à près de 99 %, accordant du même coup un mandat d'entamer tous les moyens de pression y compris le recours à la grève à leur comité de négociation. Étant dans un créneau de production à valeur ajoutée (tissus spécialisés), certaines dispositions spécifiques à leur situation ont aussi été obtenues.

Voici en vrac quelques-uns des gains réalisés : augmentation salariale de 11 % pour la durée de la convention assortie d'un montant boni de signature de 500 \$; contribution de 0,03 \$/heure travaillée au congé d'éducation payé (CEP); hausse de diverses primes, indexation des rentes après la retraite, plusieurs bonifications aux protections d'assurances collectives, sécurité d'emploi pour tous les employés actifs au moment de la ratification de la convention collective, contrat de 5 ans, mais qui, dans les faits, est de 4 ans puisqu'une année est déjà écoulée.

UNE ENTENTE POUR L'USINE KRUGER DE TROIS-RIVIÈRES

Deux grands enjeux étaient au cœur de cette négociation : l'atteinte du règlement modèle de l'industrie du papier ainsi que le maintien, rétroactivement au 1^{er} septembre 2013, du régime de retraite à prestation déterminée dans l'attente des modifications législatives permettant un transfert dans un régime à prestation cible. Pour le moment, le gouvernement n'a pas l'intention d'aller de l'avant avec ce nouveau régime de retraite à prestation cible.

Finalement, les parties se sont entendues sur les deux éléments alors que les membres obtiennent les mêmes avantages conclus dans le contrat modèle, soit une durée de 4 ans, des augmentations salariales annuelles de 2 %, un montant forfaitaire de 1 000 \$ à la signature et une contribution de 0,03 \$/heure travaillée au programme de congé d'éducation payé (CEP). Aussi, le maintien du régime de retraite à prestation déterminée qui offre la formule standard de 1,65 % des cinq meilleures années.

L'usine Kruger de Trois-Rivières emploie 260 membres d'Unifor et fabrique du papier journal.

NOUVEAU CONTRAT POUR LES MEMBRES DU MAGASIN 519 UAP/NAPA

C'est dans une proportion de 83 % que les membres ont ratifié l'entente de principe que leur syndicat avait conclue à la fin avril avec l'employeur. Cette nouvelle entente, qui se terminera le 1^{er} novembre 2017, contient de nombreuses améliorations, dont des augmentations de salaire de 7 %. À cela s'ajoutent des augmentations au niveau des couvertures dentaires, des améliorations au système de vacances et un régime de congés de deuil plus généreux. Les parties ont également convenu de nouvelles dispositions en matière de harcèlement psychologique et d'une bonification de la participation de l'employeur au congé d'éducation payé (CEP).

Mises à pied chez Bombardier

Le syndicat Unifor est inquiet de l'annonce faite par Bombardier Avions d'affaires de couper des centaines d'emplois au centre de finition où nous représentons des membres. Des rencontres ont eu lieu afin d'amoindrir autant que possible les répercussions de ces pertes que ce soit par des départs à la retraite anticipée ou autrement. Les parties ont tout de même un peu de temps pour discuter de ces modalités puisqu'aucune mise à pied ne devrait intervenir avant 2016. Entretemps, le syndicat s'active à mettre en place des moyens de sauvegarder le plus d'emplois possible.

Unifor représente près de 1700 membres dans les usines de Bombardier à Montréal.

Un possible investissement de 250 millions de dollars à l'usine Kruger de Trois-Rivières

Suite au renouvellement de la convention collective, nous avons conclu une entente de principe afin de reconduire une entente automatique après l'expiration de l'existante à la condition cependant, que les investissements aient été faits et que le projet de conversion ait été réalisé par l'installation d'une nouvelle machine à carton.

Ce projet d'investissement majeur viendra consolider les emplois de l'usine puisque la production sera maintenant dans le secteur du carton d'emballage, un créneau en développement par rapport à celui du papier journal et d'écriture qui est en déclin. Le contrat prévoit une clause taxi avec l'industrie du papier. Ainsi, le prochain contrat modèle de l'industrie papetière s'appliquera intégralement et automatiquement.

Au moment de mettre sous presse, les sections locales se préparaient à tenir des assemblées de ratification.

À L'AGENDA

CONSEIL CANADIEN

21 au 23 août 2015

Palais des congrès, Montréal

CONSEIL QUÉBÉCOIS

27, 28 et 29 novembre 2015

Hôtel Hilton, Québec

Appel à tous à participer à la défaite de Harper : bénévoles recherchés

Nous devons déployer tous les efforts nécessaires pour s'assurer que le gouvernement conservateur de Stephen Harper soit défait aux prochaines élections. Comme indiqué dans le message du directeur québécois, Unifor-Québec participera activement à cette campagne de même que les autres syndicats affiliés à la FTQ. L'objectif est de trouver un maximum de personnes bénévoles pour aider à l'élection de candidats progressistes dans des circonscriptions ciblées pour les régions de Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les personnes bénévoles se verront offrir une formation avant le début de la campagne électorale et seront invitées à travailler durant la campagne selon leurs disponibilités. Outre Québec et Saguenay-Lac-Saint-Jean, les personnes bénévoles des autres régions sont également les bienvenues.

Pour vous inscrire ou si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec Marie-Reine Masse à marie-reine.masse@unifor.org

Grand défi Pierre Lavoie : Unifor était bien représenté

Douze cyclistes, membres d'Unifor, ont pris part à la troisième édition de la boucle du grand défi Pierre Lavoie le 13 juin dernier. C'est plus de 135 kilomètres de vélo que les participants ont parcourus sur les routes venteuses, mais tellement jolies de la région de Montmagny à 30 minutes de la ville de Québec.

Au total, les sections locales d'Unifor ont remis à la fondation du Grand défi Pierre Lavoie près de 1 900 \$. Rappelons que l'objectif de la fondation est d'encourager la pratique d'activités physiques chez les jeunes en adoptant de saines habitudes de vie.

BRAVO À TOUTE L'ÉQUIPE!

Sur la photo dans l'ordre habituel :

- ▶ **Marc Tremblay**
section locale 1044
- ▶ **Dave Grondin**
section locale 24Q
- ▶ **Martin Lavertu**
section locale 24Q

- ▶ **Nicolas Lavertu**
section locale 24Q
- ▶ **Louise Dufour**
Conjointe de Martin Lavertu
- ▶ **Gino Thériège**
Section locale 498
- ▶ **Jacques Doré**
Section locale 666
- ▶ **Yves Boudreault**
Section locale 666
- ▶ **Steve Carrier**
Section locale 9114
- ▶ **Pascal Robitaille**
Section locale 956
- ▶ **Steve Carrier**
Section locale 9114

Absent de la photo, mais qui ont participé :

- ▶ **Guy Dubuc**
section locale 2889
- ▶ **Rémi Bélanger**
section locale 728



POUR TOUT SAVOIR, SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX!

 facebook.com/UniforQuebec |  twitter.com/uniforquebec

LE CONTACT, UNE PUBLICATION DU SYNDICAT UNIFOR

Unifor-Québec représente près de 55 000 membres dans plus d'une vingtaine de secteurs d'activités.

565, boul. Crémazie Est, bureau 10100
Montréal (Québec) H2M 2W1

Téléphone : 514 389-9223/1 800 361-0483

Télécopieur : 514 389-4450

infoquebec@unifor.org | uniforquebec.org

Rédactrice en chef : Marie-Andrée L'Heureux

Collaboration : Martin Lambert et Sylvain Martin

Révision des textes : Maxime Ouimet

Photos : Pierre Bélisle (section locale 510), Luc Deschênes, Laurent Lévesque et Marie-Andrée L'Heureux

Conception graphique :

Maude Guilbault (Promotions Universelles)

Tirage : 25 000

Imprimé par les membres d'Unifor de l'Atelier Québécois Offset, sur du papier fabriqué par les membres de la section locale 174 (Entreprise Rolland)

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2015

